



Création du Centre de perfectionnement des huissiers de justice de Roumanie à Bucarest le 28 octobre 2005

L'Union nationale des huissiers de justice de Roumanie (UNHJR) sous la houlette de son infatigable président Mihai Ducu a lancé de façon officielle le 28 octobre 2005 à Bucarest son programme de mise en œuvre d'une structure de formation destinée aux huissiers de justice de Roumanie.

Une cérémonie très médiatisée

Cette structure, dénommée Centre académique de formation de préparation et de perfectionnement des huissiers de justice, aura dans les mois à venir ses propres locaux qui seront aménagés dans un vaste ensemble nouvellement construit et dont la première pierre sera posée dès le début de 2006.

En présence du président de l'UIHJ, Jacques Isnard et devant un collège de journalistes et de hautes autorités politiques, judiciaires et administratives du pays au rang desquelles nous avons relevé la présence de Serge Andon, président de la Commission des lois à la Chambre des députés, Jean Popescu Tar Goviste, préfet, Liviu Narcisparvu, secrétaire général du conseil supérieure de la magistrature, Ramona Bulcu, représentant M. le procureur général, Viorica Costinu, présidente de l'Association des magistrats, le président Ducu devait développer les raisons qui militaient en faveur de la création d'un pareil centre. « Suivant la thèse de l'UIHJ, les huissiers de justice européens doivent être soumis à un statut rigoureux élaboré en fonction de critères établis de façon précise. Parmi ces critères figurent ceux conditionnant l'accès à la profession (haut niveau de connaissances juridiques – formation identique aux autres acteurs de la vie judiciaire : avocats, juges – stage professionnel (2 ans), examen professionnel) . . . »

Un centre pour tous les agents d'exécution

Mais, selon le président de l'UNHJR, ce centre ne saurait être limité au seul accès des huissiers de justice. En effet, tous les agents d'exécution bancaires et d'autres qui oeuvrent aussi dans le domaine de l'exécution – sans cependant être assujettis aux normes européennes, telles que définies par la recommandation 17 du 9 septembre 2003 du Conseil de l'Europe (signée par le gouvernement roumain) – pourraient également rejoindre le centre.

Les enseignants de ce centre seront choisis parmi des universitaires et professionnels spécialistes de droit civil constitutionnel voire de psychologie professionnelle !

Le président Ducu devait ensuite brosser un tableau des valeurs que le centre entendait appliquer à la formation des huissiers de justice en privilégiant l'éthique et la rigueur professionnelle. Selon Mihai Ducu, ce centre pourrait devenir, en outre, un véritable carrefour institutionnel pour les autres huissiers de justice venant d'autres pays européens. Me Ducu a ensuite insisté sur le complément indispensable que représentait la Revue des huissiers et les publications scientifiques qui peuvent y être proposées. Le président a fait part de son souhait de donner à ce magazine un caractère largement transnational en offrant d'ouvrir



Jacques Isnard, Mihail Ducu

ses colonnes aux auteurs étrangers. Au demeurant, Mihai Ducu a indiqué que des articles émanant de spécialistes slovaques seraient prochainement insérés dans ce périodique.

Enfin, dernier détail, le prochain numéro de la revue professionnelle sera éditée en roumain et en français.

L'action du président Ducu dans le domaine de la formation (comme dans d'autres . . .) est à tous égards des plus remarquables et s'inscrit dans le droit fil de la politique de l'UIHJ dans cette matière, telle que définie depuis le congrès de Tunis en 2003.

Les participants/The participants





Creation of a Proficiency Center for Judicial Officers of Romania in Bucharest on 28 October 2005

The National Union of Judicial Officers of Romania (NUJOR), under the leadership of his untiring president Mihai Ducu has officially launched on 28 October 2005 in Bucharest its program of setting up a training structure aimed at the Judicial Officers of Romania.

A event focused on by the Medias

This structure, entitled Academic Centre for Training, Preparation and Proficiency of Judicial Officers, will have its own premises in the following months. They will be located in a vast new building which first stone will be laid at the beginning of 2006.

In presence of Jacques Isnard, president of UIHJ, and in front of a gathering of journalists and high political, judicial and administrative authorities, amongst whom were Serge Andon, president of the Law Commission at the Deputy Chamber, Jean Popescu Tar Goviste, Prefect, Liviu Narcisparvu, General Secretary of the Superior Council of Magistrates, Ramona Bulcu, representing the General Prosecutor, Viorica Costinu, president of the Association of Judges, the president Ducu developed the reasons in favour of establishing the creation of such a centre. *"According to the UIHJ's view, European Judicial Officers must submit to a strict status elaborated according to carefully chosen criteria. Amongst these criteria are the ones regarding access to the profession (high level of Law education – same training as the other actors of the Judicial world: lawyers, judges – professional training (2 years), professional examination),..."*

Les participants/The participants



A centre for all Enforcement Agents

But, according to the president of NUJOR, this centre shouldn't be limited to the sole Judicial Officers. In fact, Banking Enforcement Agents and all others who also work in the field of enforcement – without however been subjected to the European standards, as set up by Recommendation 17 of 9 September 2003 of the Council of Europe on Enforcement (which was signed by the Romanian Government) – could as well attend this centre.

The teachers of the centre will be carefully chosen amongst academics and professionals specialized in civil and constitutional Law, and even amongst professional psychologists!

President Ducu also drew a picture of the valour that the centre intended to apply to the training of Judicial Officers and focused on ethics and professional rigour. According to Mihai Ducu, this centre could also become a true institutional crossroads for other Judicial Officers coming from European States. Mr Ducu insisted then on the indispensable complement of the Judicial Officers Magazine and the scientific publications it contained. The president insisted on his wish to give this magazine a true trans-national quality, by offering its columns to foreign authors. As a matter of fact, Mihai Ducu revealed that articles from Slovakian specialists would soon be published in this periodic.

Last but not least, the next issue of the magazine will be published both in Romanian and in French.

The work of President Ducu in the field of training (as in others) is in all respects truly admirable and is in the right line of the UIHJ politic in this matter, as determined by the Tunis Congress in 2003.